

# LA DÉFENSE ET LA MISE EN VALEUR DE SAINT-DOMINGUE AU LENDEMAIN DU TRAITÉ DE PARIS (1763) : LE RÔLE DE LA CARTOGRAPHIE (1)

Par Jean-Louis GLÉNISSON

archiviste paléographe,

conservateur en chef des bibliothèques,

directeur de la Bibliothèque municipale classée de Périgueux

Au lendemain de la guerre de Sept Ans (1756-1763), les colonies antillaises que le traité de Paris (10 février 1763) avaient laissées à la France firent l'objet d'une importante réorganisation politique, administrative et sociale. Précieuses sur le plan économique, les îles d'Amérique prenaient désormais une valeur stratégique primordiale aux yeux du duc de Choiseul qui, cumulant les secrétariats d'État à la Guerre (1759) et à la Marine (1761), et relayé par son cousin Praslin aux Affaires étrangères, était en mesure d'orienter la politique militaire et diplomatique du royaume dans un même sens. En cas de conflit, les Antilles devaient servir de base militaire avancée pour prendre l'Angleterre et ses colonies à revers.

Si le ministre envisageait une guerre de revanche contre l'Angleterre, il savait aussi de quelle façon la guerre qui s'achevait avait révélé la vulnérabilité des colonies françaises des Antilles. Mal défendues, peu attachées à la métropole par hostilité au régime de l'Exclusif, la Guadeloupe et la Martinique s'étaient facilement rendues aux Anglais et Saint-Domingue n'en avait été empêchée que par la conclusion de la paix.

## La carte topographique, élément du plan de défense de la colonie

Ces circonstances amenèrent Choiseul à adopter le règlement du 24 mars 1763 qui visait à réorganiser la défense des îles et à réformer leur administration et leur gouvernement. Ce règlement s'inspirait largement des mesures préconisées par Émilien Petit, ancien membre du Conseil supérieur de Port-au-Prince et chef du bureau de législation coloniale.

L'article XLVIII de ce règlement demandait au gouverneur de chaque colonie de faire lever « une carte exacte de toutes les parties de la colonie, dont il enverra chaque année une partie à la Cour avec un mémoire détaillé sur la nature

des côtes et celle de l'intérieur du pays ». Ce mémoire devait indiquer avec précision les ressources naturelles et humaines pouvant contribuer à la défense de la colonie, les points de la côte les plus propices à un débarquement ennemi, le site le plus approprié pour construire une forteresse à l'intérieur des terres et, sur le plan stratégique, les relations entretenues avec les colonies voisines, amies, ennemies ou neutres (2).

Dans le vaste plan de réorganisation envisagé par le ministre, englobant toutes les colonies antillaises et la Guyane, Saint-Domingue, la plus importante des Antilles françaises, adossée à une colonie espagnole et voisine de la Jamaïque anglaise, devait jouer un rôle essentiel. Choiseul prévoyait notamment d'y créer une place forte à l'intérieur des terres et une base navale au Môle-Saint-Nicolas.

En 1763, Saint-Domingue était une colonie florissante, produisant sucre, coton, indigo, cacao, café, cette dernière culture progressant très rapidement. Son territoire, d'une superficie de 1 700 lieues carrées environ (soit 26 000 km<sup>2</sup>), étiré en forme de pince de crabe, montagneux et boisé, était encore peu peuplé. Mais la population augmentait rapidement : d'environ 128 000 habitants (dont moins de 12 000 blancs) en 1756, elle était passée à 215 000 habitants (dont 15 000 blancs) en 1764. Principalement installée dans la plaine du Nord et au Cap-Français, elle occupait progressivement le centre (Port-au-Prince, la nouvelle capitale, avait été fondée en 1749) et le sud, notamment au Petit-Goâve, Léogane et Jacmel. Cet accroissement entraînait un essor économique rapide compensant les effets du blocus anglais durant la guerre. Dès 1764, en effet, les exportations de la colonie étaient estimées à 73 millions de livres, dépassant très largement celles de la Guadeloupe (10 millions de livres) et de la Martinique (14 millions de livres).

Plus encore que pour ces deux îles, une carte topographique était devenue une nécessité pour Saint-Domingue. Car si l'essor démographique avait entraîné une expansion de

---

Abréviations utilisées : Arch. nat. (Archives nationales), Bibl. nat. Fr. (Bibliothèque nationale de France), C. et Pl. (Département des cartes et plans), CHAN (Centre historique des Archives nationales), CAOM (Centre des archives d'outre-mer), Col. (Colonies), DFC (Dépôt des fortifications des colonies), div. (division), fol. (folio), Ms. (Département des manuscrits), Nouv. acq. fr. (Nouvelles acquisitions françaises), p. (page), pf. (portefeuille), SH (Service hydrographique de la Marine), SHAT (Service historique de l'armée de terre), t. (tome), v° (verso).

(1) Cet article est tiré de la thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe soutenue par l'auteur en 1986 : *La cartographie de Saint-Domingue dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (de 1763 à la Révolution)*, Paris, 1986. 295 p. dactyl.

(2) Arch. nat., CAOM, Col. A 8, fol. 346 v°.

l'habitat et des cultures hors des plaines côtières, l'intérieur du pays, montagneux, demeurait encore peu peuplé et peu reconnu. La frontière avec la partie espagnole restait très imprécise, ce dont résultaient de fréquents incidents, et les voies de communication terrestres étaient très rudimentaires.

Les cartes géographiques ou marines, à très petite échelle, comme celles de Frézier, Delisle, D'Anville et Bellin, en dépit de leur qualité, ne pouvaient décrire précisément l'intérieur du pays. Les cartes détaillées dressées par des ingénieurs de la colonie ou par des arpenteurs, telles que la carte de la côte sud par Pontdavy (vers 1740), la *Carte de la partie occidentale de l'isle de Saint-Domingue* de Peyrottes (vers 1750), le *Plan topographique du Sud et d'une partie de l'Ouest de Saint-Domingue* de Rolland (vers 1762) ou la *Carte de la juridiction du Cap-François* de Rabié, Amelot et Desforges (1762-1763), comportaient de nombreuses erreurs et étaient loin d'atteindre l'exactitude des cartes topographiques qui se généralisaient depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le soin de lever les cartes topographiques des Antilles, prévues par le règlement du 24 mars 1763, ne fut pas confié aux ingénieurs résidant déjà dans les colonies, mais au corps des ingénieurs géographes des camps et armées du roi dont les effectifs étaient passés d'une douzaine à plus de quarante officiers durant la guerre de Sept Ans. Après le retour à la paix, Choiseul, tout en réduisant le nombre des ingénieurs géographes, s'efforça d'employer utilement ceux qui étaient maintenus en activité. Par décision du 28 avril 1763, vingt-quatre d'entre eux furent désignés pour se rendre aux Antilles : trois à la Guadeloupe, trois à la Martinique, deux à Sainte-Lucie et seize à Saint-Domingue. Un peu plus tard, d'autres ingénieurs furent envoyés à Cayenne et à Saint-Pierre-et-Miquelon.

À partir d'un fonds homogène conservé au Département des cartes et plans de la Bibliothèque nationale de France, Monique Pelletier a montré comment les cartes topographiques de la Martinique et de la Guadeloupe ont été levées par les ingénieurs géographes placés sous les ordres du directeur des fortifications des Îles du Vent, Henri Joseph de Rochemore. La carte de la Martinique a d'ailleurs fait l'objet d'une superbe édition en fac-similé (3).

Dans le cas des Îles sous le Vent (Saint-Domingue et les îles adjacentes : la Gonave, l'Île-à-Vache et la Tortue), il est plus difficile de retracer le déroulement de telles opérations, en raison de la dispersion ou de la perte, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, des cartes et des mémoires qui en résultèrent. À plusieurs reprises, des recherches entreprises sur l'ordre du secrétaire d'État à la Marine révélèrent des lacunes dans les archives de la colonie, du Dépôt de la Guerre, du Dépôt de la Marine et du Dépôt des fortifications des colonies, créé en 1778. Sous la Révolution, le désordre et les lacunes des

fonds parisiens furent accrus par la création de l'éphémère Agence centrale des cartes par Calon, chef du Dépôt de la Guerre. Plus proche de nous, le partage du fonds du Service hydrographique de la Marine a entraîné une nouvelle dispersion des sources relatives à la carte de Saint-Domingue.

La plupart des brouillons et des minutes des levés (généralement à 6 lignes pour 100 toises ou à 12 lignes pour 100 toises) sont conservés au Département des cartes et plans de la Bibliothèque nationale de France, dans les portefeuilles du Service hydrographique de la Marine ; ils sont rarement datés et signés. Beaucoup ont pu être identifiés par des rapprochements effectués avec des mémoires et des inventaires du Dépôt des fortifications des colonies, aux Archives nationales (Centre des archives d'outre-mer), et du Dépôt de la guerre, au Service historique de l'armée de terre ; et surtout avec la correspondance et les nombreuses copies de cartes réunies dans les papiers du directeur des fortifications de Saint-Domingue, Antoine Jean Jacques du Portal, conservés au Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. Les papiers Du Portal fournissent aussi de nombreuses indications sur les réductions des levés destinées à former les feuilles de la carte topographique générale de la colonie (4).

## Les ingénieurs géographes envoyés à Saint-Domingue

Les seize ingénieurs géographes destinés à Saint-Domingue étaient Jean-François Antoine d'Étanion, Charles de Bony de La Vergne, Étienne Nicolas Calon, son frère Jean-Pierre Calon de Felcourt, Sylvestre Florentin Denis, Claude Jean Emmanuel Garreau, son frère François Blaise Garreau de Boispréau, Louis Adam Leroy de Bosroger (ou Boisroger), son frère Baptiste Augustin Leroy du Fay, Sigisbert Mansuy, Nicolas Marchand, Jean-Baptiste Moreau, Jacques Sébastien Poirot de Lance, Charles François Ribart du Clos-Moduit (ou Mauduit), Louis Auguste Saulon et Antoine François Sorrel (5).

Ces officiers étaient entrés dans le corps des ingénieurs géographes au cours de la guerre de Sept Ans et, pour la plupart, venaient d'obtenir leur réforme de lieutenant et la qualité d'ingénieur géographe. Certains étaient d'ailleurs très jeunes, tels Leroy du Fay et Mansuy, âgés respectivement de 19 et 21 ans. Neuf d'entre eux possédaient une solide expérience de leur métier : les frères Garreau, Marchand, Moreau, Poirot de Lance et Ribart provenaient de l'École ou du corps des Ponts et Chaussées ; Sorrel était issu de l'École du Génie de Mézières et les frères Calon avaient fait partie des équipes de Cassini.

(3) PELLETIER Monique, « La Martinique et la Guadeloupe au lendemain du traité de Paris (10 février 1763). L'œuvre des ingénieurs géographes », dans *Chroniques d'histoire maritime*, n° 9, 1<sup>er</sup> semestre 1984, p. 22-30.

BÉGOT Danielle, Monique PELLETIER, Catherine BOUSQUET-BRESSOLIER. *La Martinique de Moreau du Temple, 1770 : la carte des ingénieurs géographes*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1998 (reproduction en fac-similé de la carte conservée à la Bibliothèque nationale de France, au Département des cartes et plans).

(4) Parmi la masse considérable que représentent les papiers Du Portal, les recueils suivants ont été utilisés : Nouv. acq. fr. 23042, 23043, 23044 et 23054.

(5) Arch. nat., CAOM, Col. C 9A 116.

Trois d'entre eux ne partirent pas pour Saint-Domingue. Garreau de Boispréau fut détaché auprès d'Étigny, l'intendant d'Auch, le 1<sup>er</sup> novembre 1763. Leroy de Bosroger démissionna et passa au service de la Pologne en 1764. Enfin, on ne sait plus rien de Poirot de Lance. Les treize ingénieurs restants, munis d'un ordre de mission daté du 9 mai 1763, s'embarquèrent en groupes successifs et se retrouvèrent réunis au Cap-Français le 20 décembre 1763. Dès cette date, un ingénieur de la colonie, Daubertin, issu de l'École de Mézières, leur avait été adjoind.

Comme leurs camarades envoyés aux Îles du Vent, les ingénieurs géographes affectés à Saint-Domingue étaient expressément placés sous l'autorité du nouveau directeur des fortifications de la colonie, le maréchal de camp Antoine Jean Jacques du Portal, nommé deux mois auparavant, le 15 octobre 1763. Ayant accompagné le comte d'Estaing, nommé gouverneur général de Saint-Domingue le 27 décembre 1763, dans une mission spéciale d'inspection des fortifications des Petites Antilles, Du Portal n'arriva au Cap-Français que le 19 avril 1764.

## Les premiers levés de la carte topographique (1764-1765)

L'ordre de mission du 9 mai 1763 assignait à chaque ingénieur géographe un secteur précis indiqué sur une carte jointe dont aucun exemplaire, toutefois, n'a été retrouvé. À ses levés, chaque ingénieur devait joindre un mémoire décrivant les côtes, les cours d'eau, le peuplement, les voies de communication, la végétation, l'agriculture, l'élevage, la faune, les mines et les industries. Afin de gagner du temps et de respecter le secret de ces opérations, il devait remettre ses documents originaux, au fur et à mesure, au gouverneur général et au directeur des fortifications qui se chargeait d'en faire effectuer des copies (6).

Au moment de l'arrivée de Du Portal dans la colonie, les ingénieurs géographes étaient installés à leurs postes. Les frères Calon, installés au Cap-Français « et parcourant toute l'île », étaient chargés de la triangulation. Leurs douze camarades, qui s'occupaient des levés sur le terrain, étaient répartis le long de la côte : Daubertin au Cap, remplaçant Leroy de Bosroger, Bony de La Vergne à Fort-Dauphin, Marchand à Port-de-Paix, Mansuy au Môle-Saint-Nicolas, Garreau à Port-au-Prince, Antoine à Léogane, Sorrel au Petit-Goâve, Moreau à Saint-Louis, Ribart et Leroy du Fay aux Cayes, Denis et Saulon à Tiburon.

Les décès successifs de Saulon (8 janvier), Marchand (24 janvier) et Denis (en juin, au terme d'une maladie de plusieurs mois) amenèrent Du Portal, peu de temps après son arrivée, à adopter un nouveau dispositif, le 30 avril 1764.

Conservant les frères Calon au Cap pour la triangulation, il affecta cinq ingénieurs géographes (Bony de La Vergne, Daubertin, Garreau, Mansuy et Ribart) à la plaine du Nord, région la plus riche et la plus peuplée de la colonie, et quatre (Antoine, Sorrel, Leroy du Fay et Moreau) à la péninsule du Sud, de Port-au-Prince à la frontière espagnole, région encore mal reconnue où l'on pouvait constamment redouter un débarquement anglais à partir de la Jamaïque.

Conformément à l'ordre du 9 mai 1763, le nouvel intendant de la colonie, Magon, avait prévu, par un règlement en date du 21 février 1764, les dépenses que la mission des ingénieurs géographes occasionnerait : solde, logement, chevaux, rations, esclaves, guides, outils, matériel de dessin, etc. Le même règlement les autorisait à faire procéder aux coupes de bois nécessaires aux levés et visées (7).

Bientôt, cependant, en raison de la mauvaise situation financière de la colonie, Magon s'efforça de réduire les dépenses jugées superflues. Voyant le retard qui affectait les opérations des ingénieurs géographes, il ne tarda pas à les juger « très dispendieuses et très onéreuses », si bien que, le 23 mai 1764, une ordonnance du gouverneur et de l'intendant réduisit de moitié les dépenses des ingénieurs géographes. Ne pouvant diminuer les appointements de ces derniers, Magon proposa en outre de rappeler une partie de ces officiers en France. Le 22 juillet 1764, le ministre donnait son accord à cette mesure (8).

Pour sa part, Du Portal reprochait à l'intendant Magon de restreindre continuellement les subsides et les moyens accordés aux ingénieurs géographes et de compromettre ainsi leurs opérations. Lui-même rencontrait cependant de nombreuses difficultés avec les ingénieurs géographes qui, comme leurs camarades envoyés aux Îles du Vent, semblaient avoir mal accepté l'autorité du directeur des fortifications, transposant ainsi aux colonies les rapports souvent tendus entre les ingénieurs géographes et ceux des fortifications. Du Portal se plaignit à plusieurs reprises au ministre de leur manque d'ardeur au travail et de leur indiscipline, et en vint lui aussi à envisager le renvoi en France d'une partie d'entre eux : « Je crois qu'il faut garder les six meilleurs et dont le travail est le plus effectif. Il y a parmi ces messieurs quelques paresseux et petits maîtres qu'il est bon de faire repasser en France ; les autres en seront plus exacts », écrivait-il au ministre le 4 octobre 1764 (9). Il fit même emprisonner les frères Calon au fort Picolet en mai 1765 « pour divers (*sic*) réitérations de procédés violents, surtout de la part de l'aîné, vis-à-vis de plusieurs particuliers qu'il a insulté, vexé et battu (*sic*) (10) ». En mars 1765, il informait le ministre de son souhait de renvoyer la plupart des ingénieurs géographes en France et de n'en garder que quatre : « MM. Moreau, Daubertin, Mansuy et Sorrel sont les seuls qui se sont véritablement et utilement occupés depuis que leur sort a été fixé. Leur travail méritera votre approbation (11) ».

(6) On connaît la teneur de cet ordre de mission grâce à l'exemplaire de Leroy de Bosroger, conservé dans le dossier de l'intéressé (Arch. nat., Col. E 36), le départ de ce dernier pour Saint-Domingue ayant été annulé.

(7) Arch. nat., CAOM, Col. C 9B 15.

(8) Arch. nat., CAOM, Col. C 9A 121.

(9) Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23021, fol. 226-227 v°.

(10) Arch. nat., CAOM, Col. E supplément.

(11) Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23021, fol. 249 v°.

Ces difficultés, conjuguées aux nombreux accès de fièvre dont furent victime les ingénieurs géographes, firent que, au printemps de 1765, la carte topographique de la colonie avait effectivement peu progressé.

Très peu d'indications subsistent sur la triangulation. Le registre du contrôle des ingénieurs géographes, au Dépôt de la Guerre, mentionne que Calon l'aîné fut chargé, « conjointement avec son frère Calon de Felcourt, de former des chaînes de triangles sur toute la surface de la colonie. Il mesura une base de plus de 7 000 toises dans la plaine du Cap-Français et détermina par des hauteurs correspondantes la méridienne du clocher de la ville de ce nom (12) ». Dans un mémoire intitulé *Observations sur la carte générale de Saint-Domingue*, Calon de Felcourt expliquait : « Il falloit peu de travail pour achever une suite de dix grands triangles quand nous reçûmes l'ordre de repasser en France (13) ». Toutefois, aucune trace de ces opérations n'avait été conservée au Dépôt des fortifications des colonies dès avant la Révolution.

Sans attendre la triangulation, les levés de la plaine du Nord et du littoral de la bande du Sud avaient été entrepris mais avaient donné lieu à des résultats très fragmentaires. Pour la plaine du Nord, selon un état dressé vers 1774 à la Direction des fortifications de Saint-Domingue, toute la côte depuis Montecristi, dans la partie espagnole, jusqu'à la montagne du Cap, ainsi que certaines parties de l'intérieur avaient été levées (14). Cependant, rares sont les cartes qui ont pu être retrouvées : la minute de la carte des environs du Cap au 1 : 7 200 environ, levée par Mansuy, qui comporte une triangulation ; la copie de la carte en deux feuilles, à la même échelle, de l'arrière-pays du Cap par Daubertin ; enfin, la copie de la carte de la région de Fort-Dauphin au 1 : 14 400 par Bony de La Vergne, qui n'est détaillée que pour le littoral et les environs de Fort-Dauphin et Terrier-Rouge. Par ailleurs, ce même état mentionne des « reconnoissances militaires » qui avaient été menées par Mansuy dans les secteurs du Dondon, de la Grande-Rivière et de Banica, en territoire espagnol, et par Ribart dans l'intérieur des terres entre la rivière du Massacre et la baie de l'Acul.

Pour la bande du Sud, on dispose de cartes en plus grand nombre, minutes ou copies, dont certaines n'étaient d'ailleurs pas mentionnées dans ce même état. Antoine avait levé la carte de la plaine de Léogane. Sorrel avait dressé les plans des principaux mouillages et embarcadères situés entre le Petit-Goâve et les Baradères (le Petit-Goâve, Miragoane, le Petit-Trou de Nippes, l'Anse-à-Veau, les Baradères, le Bec-de-Marsouin). Leroy du Fay leva les plans des Côteaux et de Tiburon et la carte de la côte de Tiburon au Morne aux Anglais. Enfin, Moreau avait réalisé les cartes de Saint-Louis, de Torbeck et de la plaine des Cayes (15).

Le 20 mars 1765, Choiseul, alarmé par la situation financière dépeinte par l'intendant Magon et certainement sensible aux rapports de Du Portal, ordonna au comte d'Estaing de ne conserver que quatre ingénieurs géographes pour achever la carte de la colonie et de renvoyer les autres en France. Garreau, Calon l'aîné, Antoine, Leroy du Fay et Bony de La Vergne repartirent pour la France entre mai 1765 et septembre 1766. Calon de Felcourt choisit de se fixer au Cap ; il devint par la suite ingénieur de la colonie et fut chargé de plusieurs missions importantes, notamment le relèvement des débouquements de Saint-Domingue (1768-1769) et surtout la carte de la frontière établie par le traité de l'Atalaye en 1776.

## Le « relèvement général de la coste » (février-juin 1766)

Choisis selon les recommandations de Du Portal, Daubertin, Mansuy, Moreau et Sorrel poursuivirent les levés de la carte topographique. En février 1766, Daubertin fut remplacé par Ribart sur décision du gouverneur, qui venait de prendre la décision soudaine de procéder à un « relèvement général de la coste ».

Se heurtant à de nombreuses difficultés, notamment à une situation financière désastreuse et à l'opposition résolue des colons, le gouverneur pressentait l'imminence de son rappel en France, que le ministre lui signifia le 18 mars 1766. Pressé par cette échéance, Estaing espérait au moins avoir achevé de préparer le plan de défense de la colonie. Dans ce but, il lui fallait établir au plus vite les cartes et les mémoires qu'il devait présenter à la Cour.

Ne pouvant attendre que les levés de la bande côtière entrepris par les ingénieurs géographes fussent achevés, il prescrivit, par une instruction du 4 février 1766, de lever une carte nautique, combinant le tracé et la vue à plat des côtes et indiquant les sondes des hauts fonds. Il confia ces opérations à trois officiers de marine auxquels il adjoignit trois ingénieurs géographes :

- Le Mauff, commandant le brigantin *La Guêpe*, et Ribart devaient relever la côte nord, de la Pointe de la Grange à la Plateforme ;
- Mesrivoil de Kéréon, commandant le wary *Le Postillon*, et Mansuy étaient chargés de la côte ouest, de la Plateforme au cap Dame-Marie ;
- Duchemin, commandant le bateau *Le Papillon*, et Moreau étaient affectés à la côte sud, du Cap Dame-Marie à celui de la Béate (16).

Les trois équipes avaient achevé leur travail en juin 1766. Les résultats que l'on connaît de cette mission sont très iné-

(12) Contrôle des ingénieurs géographes, 1<sup>er</sup> registre (1772-1791), p.18 : états de service de Calon l'aîné (SHAT, Y<sup>8</sup> 91). 7 000 toises font environ 13 600 mètres.

(13) Arch. nat., CAOM, DFC Saint-Domingue, n° 216.

(14) *État des parties de la côte et de l'intérieur de l'isle Saint-Domingue levées (...) par les ingénieurs géographes...* SHAT, Mr 1108 (46). Voir tableau et carte ci-après.

(15) Voir carte et tableau n° 1.

(16) Une copie de cette instruction se trouve dans le dossier de Ribart (Arch. nat., Col. E 350).

gaux. Limités à des fragments du journal de bord de Le Mauff et Ribart pour la côte nord (17) et au brouillon du mémoire descriptif de Duchemin et Moreau pour la côte sud (18), ils sont presque complets pour la côte ouest. Mesrivoil de Kéréon et Mansuy avaient procédé en trois étapes : de Dame-Marie à Port-au-Prince du 9 mars au 9 avril ; de la Plateforme à Port-au-Prince de la mi-avril au 1<sup>er</sup> mai ; enfin l'île de la Gonave, en mai. Les deux premières phases comprennent respectivement huit et cinq minutes à 6 lignes pour 100 toises (1 : 14 400) et sont accompagnées d'un mémoire descriptif ; pour la Gonave, on ne conserve qu'une carte à 2 lignes pour 100 toises (1 : 43 200) qui d'ailleurs avait été séparée des précédentes (19).

En juin 1766, au moment du départ du comte d'Estaing pour la France, l'ensemble du côtier était achevé et avait été recopié, avec les levés topographiques déjà réalisés, dans l'*Album d'Estaing ou Encyclopédie de Saint-Domingue*, recueil de cartes, plans et mémoires réunis par le gouverneur pour être présenté au duc de Praslin, secrétaire d'État à la Marine depuis avril 1766, et servir à préparer la défense de la colonie.

## La poursuite de la carte topographique (juillet 1766-juillet 1769)

Après le rappel en France du comte d'Estaing et de Magon, Du Portal prit ses dispositions pour achever la carte topographique. Malgré les réticences du nouveau gouverneur, le prince de Rohan, et du nouvel intendant, le président de Bongars, sa proposition de maintenir « les trois ingénieurs géographes les plus exacts », Mansuy, Moreau et Sorrel, pour achever les levés fut approuvée par le ministre.

Mansuy était chargé de lever toutes les lacunes de la côte nord et ouest jusqu'aux Sources Puantes, au nord de Port-au-Prince. Sorrel, qui, pendant que ses camarades étaient employés à la carte nautique, travaillait depuis juin 1765 à lever la carte de la vallée de l'Artibonite avec un officier du Génie, le chevalier d'Anceville, devait ensuite lever la côte entre le Trou-Bordet, à l'ouest de Port-au-Prince, et le cap Dame-Marie, à l'extrême ouest de la péninsule du Sud. Moreau, qui avait presque terminé la carte de la côte sud,

était ensuite destiné à « perfectionner la levée intérieure de Saint-Domingue » (20).

Il est malaisé d'identifier avec certitude le travail réalisé par Mansuy et Moreau, parce que les cartes concernant les côtes nord et sud et l'intérieur des terres ne sont pratiquement jamais datées et signées. Les indications fournies par la correspondance de Du Portal permettent toutefois d'estimer que les levés côtiers dont étaient chargés ces deux officiers étaient achevés au début de 1768. En revanche, on ne retrouve pas de carte de l'intérieur du pays qui puisse être attribuée à Moreau (21)

Pour sa part, Sorrel avait achevé la carte de la vallée de l'Artibonite en février 1767 et, depuis cette date jusqu'en avril 1769, avait levé la carte de la côte entre le Trou-Bordet et le cap Dame-Marie. On conserve de son travail presque toutes les minutes des cartes, datées et signées, ainsi que le mémoire descriptif correspondant, intitulé *Description topographique de la côte nord de la partie de l'Ouest de Saint-Domingue*, qu'il remit à Du Portal en juin 1769 (22). L'ensemble forme un document d'un grand intérêt sur l'état de la région à cette époque. On découvre ainsi une péninsule encore très sauvage, peu peuplée, où les habitations et les plantations de café entament à peine la forêt qui, le plus souvent, arrive jusqu'à la mer, et où les bourgs et villages sont peu nombreux. Un extrait de ce mémoire et la carte correspondante sont présentés en annexe.

## « Une réduction de toute la partie française en sept feuilles et demy »

Dès le 5 février 1767, Du Portal annonçait au ministre son intention « de faire achever une réduction de toute la partie française en sept feuilles et demy (sic) sur une ligne et demie pour cent toises (23) », soit au 1 : 57 600 environ, à partir des levés effectués par les ingénieurs géographes.

On est assez mal renseigné sur l'établissement des feuilles de réduction. La feuille de la plaine du Nord était prête dès 1766 et put être intégrée à l'*Album d'Estaing*. Mansuy avait été chargé de réduire et de compléter la carte en deux feuilles de la région nord-ouest, du Limbé aux Gonaïves, dont le contenu se limite à un cordon côtier plus ou moins détaillé

(17) Arch. nat., CHAN, Marine 3 JJ 298.

(18) Arch. nat., CHAN, Marine 3 JJ 293, liasse 18.

(19) Les minutes des cartes et les mémoires sont conservés au Centre historique des Archives nationales dans le fonds du Service hydrographique de la Marine (3 JJ 303, fol. 1 à 12 et 3 JJ 293, liasse 18) ; la carte de la Gonave est à la Bibliothèque nationale de France, au Département des cartes et plans, dans les portefeuilles du Service hydrographique de la Marine (pf. 151, div.7, pièce 1). Voir carte n° 4.

(20) Présentée dès le 18 juillet 1766 (Arch. nat., CHAN, Col. C<sup>9A</sup> 128), la proposition de Du Portal fut approuvée par le ministre le 25 novembre suivant (Arch. nat., CHAN, Col. B 123, fol. 187). Ribart repartit pour la France le 27 août 1766 ; Daubertin, devenu ingénieur de la colonie, mourut en juillet 1767.

(21) Voir carte et tableau n° 2.

(22) Les minutes des cartes sont conservées à la Bibliothèque nationale de France, au Département des cartes et plans (voir carte et tableau n° 2). Le mémoire est connu par la copie conservée dans les papiers Du Portal (Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23022, fol. 213-248). Une copie ultérieure, signée par Sorrel le 6 juillet 1774, intitulée *Description de la côte nord de Saint-Domingue, depuis le Grand-Goâve jusqu'à l'islet à Pierre-Joseph faite par le sieur Sorrel lors de sa levée de la carte du Roy*, est conservée au Service historique de l'armée de terre [Mr 1107 (14)].

(23) Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23021, fol. 355 v°.

selon les secteurs. Pour la partie de l'ouest, une carte comprenant les paroisses des Gonaïves, de Saint-Marc, des Verrettes et de la Petite-Rivière, résulte des levés de Sorrel pour la vallée de l'Artibonite et, probablement, des travaux de Mansuy pour la zone côtière. Enfin, les feuilles de réduction de la bande du Sud reprennent les levés de Moreau et de Sorrel qui semblent avoir été rapportés sur la carte assez imprécise de Rolland, déjà citée. On ne retrouve qu'une des deux feuilles de réduction de cette partie (24).

Au total, sur les « sept feuilles et demy » annoncées par Du Portal, on ne connaît que cinq cartes conservées ou mentionnées, sans qu'on puisse savoir si les feuilles manquantes ont été effectivement établies. Faute d'une triangulation, les feuilles de réduction à 1,5 ligne pour 100 toises comportent de fortes distorsions dans la localisation de points de repères importants (villes, détails de la côte) et d'importantes erreurs de distance (jusqu'à 35% pour la région des Gonaïves), ce qui fausse considérablement la représentation du terrain. En outre, par manque de temps et de moyens, le détail de l'intérieur du pays a été sacrifié, à l'exception de certains secteurs de la plaine du Nord, de la vallée de l'Artibonite et de la péninsule du Sud.

Ainsi semblait s'arrêter le projet de la carte topographique de Saint-Domingue au moment où, malade et découragé, Du Portal rentra en France (juillet 1769). Les difficultés financières et politiques (notamment les troubles suscités par le rétablissement de la milice) qui s'étaient aggravées depuis 1766, avaient compromis ce projet. Dès le début de 1768, Moreau avait cessé d'être appointé et si Du Portal avait obtenu que Mansuy et Sorrel fussent nommés ingénieurs de la colonie en mars 1769, son espoir qu'ils pourraient ainsi achever la carte topographique ne fut pas suivi d'effet.

## Vers une carte achevée (1769-1789) ?

Dans les années qui suivirent, pourtant, le projet de reprendre et d'achever la carte topographique ressurgit à plusieurs reprises. Ce fut notamment le cas en 1776 lorsque la frontière franco-espagnole de Saint-Domingue, source d'incidents entre les deux colonies depuis plus d'un siècle, fut enfin fixée par le traité de l'Atalaye, conclu le 29 février entre le marquis d'Ennery, gouverneur de la partie française, et le comte de Solano, gouverneur de la partie espagnole, et ratifié à Aranjuez le 3 juin 1777.

Les négociations qui préparèrent ce traité firent ressortir le manque d'une carte précise sur laquelle s'appuyer pour

fixer le tracé de la frontière. Le traité de l'Atalaye prévoyait donc de faire lever une carte topographique de la frontière au fur et à mesure que celle-ci serait matérialisée par des bornes en pierre. De mars à août 1776, sous l'autorité des deux commissaires chargés de la délimitation, le vicomte de Choiseul et don Joaquín García, l'ingénieur Calon de Felcourt leva une carte en neuf feuilles, à 6 lignes pour 100 toises, indiquant le tracé de la frontière et l'emplacement des 219 bornes (25).

Dans un mémoire daté du 28 août 1776, joint aux cartes envoyées à Versailles, le vicomte de Choiseul, se félicitant du résultat, soulignait l'avantage que l'on pouvait tirer de la carte des limites pour achever la carte générale de la colonie (26). Mais le secrétaire d'État à la Marine, Sartine, s'inquiétait, dans une lettre adressée le 20 juin 1777 au gouverneur et à l'intendant de la colonie, des inexactitudes relevées sur la carte (27). Il semble en effet que Choiseul avait négligé de faire vérifier la position des bornes et l'exactitude des levés de Calon de Felcourt par Boisforêt, ingénieur en chef de la partie du nord, qui avait reconnu le tracé de la frontière en 1772. Et, de fait, la carte des frontières, qui représente un mince cordon de terrain de part et d'autre de la frontière, comporte de nombreuses erreurs, faute d'une triangulation et de points de repères dans l'intérieur des deux territoires.

Par ailleurs, de façon presque constante, les ministres successifs se préoccupèrent de la dispersion ou de la disparition des cartes que les ingénieurs avaient levées à Saint-Domingue. Dès le 14 janvier 1770, le duc de Praslin demandait au comte de Nolivos, gouverneur de Saint-Domingue, de regrouper les cartes de la colonie levées par les ingénieurs géographes (28). Le 7 juin 1776, Sartine ordonnait aux gouverneurs des différentes colonies de lui envoyer les cartes levées par les ingénieurs géographes (29). Le 5 novembre suivant, il demandait instamment au comte d'Ennery de faire dresser la carte topographique de la colonie (30). La création du Dépôt des cartes et plans des colonies, le 1<sup>er</sup> juillet 1778, découlait du même souci de rassembler la documentation cartographique la plus complète pour servir à l'administration et à la défense des colonies.

L'une des réponses à ces demandes pressantes de la métropole est certainement l'*État des parties de la côte et de l'intérieur de l'isle Saint-Domingue levées d'après les ordres du Roy du 9 may 1763 par les ingénieurs géographes et autre (sic), remises en originaux à M. du Portal, directeur général des fortifications des Isles sous le Vent de l'Amérique, avec des reconnoissances militaires remis (sic) à M. le*

(24) Voir carte et tableau n° 3.

(25) Ces cartes sont conservées à la Bibliothèque nationale de France, au Département des cartes et plans (SH, pf 147, pièce 1 à 9). Elles sont accompagnées de trois feuilles de réduction au 1 : 88 000, au 1 : 250 000 et au 1 : 725 000 environ (pièces 10, 11D et 12D). Une autre réduction est conservée au Service historique de l'armée de terre (7 B 150). Voir carte n° 5.

(26) *Notes particulières sur les traités de 1773 et 1776 qui ont fixé la ligne des limites définitives, sur leur exécution et encore sur la nécessité d'un plan général topographique et géométrique des possessions françaises en l'isle de Saint-Domingue* (Arch. nat., CAOM, DFC Saint-Domingue, n° 98).

(27) Arch. nat., CAOM, Col. B 160, fol 110.

(28) Arch. nat., CAOM, Col. B 135, fol 2.

(29) Arch. nat., CAOM, Col. B 156, fol 95 v°-96.

(30) Arch. nat., CAOM, Col. B 156, fol 179 v°-180.

comte d'Estaing (31). Ce tableau non daté (la carte citée la plus récente est de 1774) visait à montrer que les levés de la carte générale avaient bien été envoyés en France en leur temps. Mais le 5 octobre 1781, le maréchal de Castries, successeur de Sartine, demandait au gouverneur des plans de la baie de Tiburon « ainsi que de toute la partie française de Saint-Domingue, dont aucun ne se trouve dans le Dépôt (32) ». Puis le 11 septembre 1788, le comte de La Luzerne, qui avait succédé à Castries, réclamait au gouverneur de Saint-Domingue les cartes et plans de la colonie qui manquaient à Versailles et qui devaient servir à présenter au roi « une carte fidelle de Saint-Domingue (33) ». Dans leur réponse, le gouverneur Du Chilleau et Godinot de Villaire, directeur des fortifications de la colonie, annonçant l'envoi des cartes demandées, proposaient un projet pour achever la carte générale que le ministre refusa, le jugeant trop onéreux (34). En 1790, un inventaire général des cartes, plans et mémoires conservés à Saint-Domingue fut réclamé afin de remettre à jour le Dépôt des colonies de Versailles. Après réception de cet inventaire, une nouvelle demande de cartes et plans fut adressée à la colonie en juillet 1792 (35).

Pourtant, en dépit de la confusion qui semblait régner au Dépôt des colonies, une carte générale de la partie fran-

çaise de Saint-Domingue, qui n'est jamais citée dans les recherches effectuées pour mettre à jour les collections du Dépôt, a bien existé à la fin de l'Ancien Régime. Une grande carte manuscrite de Saint-Domingue est en effet conservée aux Archives nationales dans les papiers du général Rochambeau, qui l'aurait sans doute utilisée lors de l'expédition de Saint-Domingue en 1802 (36). Selon l'étude que B. Poussin a menée à partir des noms des propriétaires fonciers, cette carte, anonyme et non datée, a probablement été établie vers 1783-1786 ou, tout au moins, à partir de cartes à jour à cette période. Par ses caractéristiques, elle se rapproche beaucoup de la réduction des levés effectués par les ingénieurs géographes telle que l'envisageait Du Portal et se fonde visiblement sur ces sources. Dessinée au 1 : 57 749 environ, elle se compose de sept feuilles dont la précision varie : les feuilles de la plaine du Nord (n°7), de la bande du Sud (n° 1 et 2) et de l'Artibonite (n° 4 et 5) sont les plus détaillées, celle du nord-ouest (n°6) présentant un simple cordon côtier.

Si les conditions dans lesquelles elle fut dressée demeurent mystérieuses, cette carte est peut-être, en fin de compte, le résultat le plus accompli du travail mené sur plusieurs années, et avec quelles difficultés, par les ingénieurs géographes des camps et armées du roi.

---

(31) SHAT, Mr 1108 (46).

(32) Arch. nat., CAOM, Col. B 173, fol 127 v°-129.

(33) Arch. nat., CAOM, Col. B 198, fol 145 v°.

(34) La lettre du marquis du Chilleau, datée du 4 février 1789 (Arch. nat., CAOM, Col. C<sup>9A</sup> 163), est accompagnée d'un mémoire signé par Godinot de Villaire le 3 février (Arch. nat., CAOM, DFC Saint-Domingue, n° 216), auquel était jointe une *Carte de la partie française de Saint-Domingue où l'on voit les parties qui ont été relevées par les ingénieurs géographes du Roi ...* (Bibl. nat. Fr., C. et Pl., SH, pf. 146, div. 2, pièce 8 [calque] et 10 [original]).

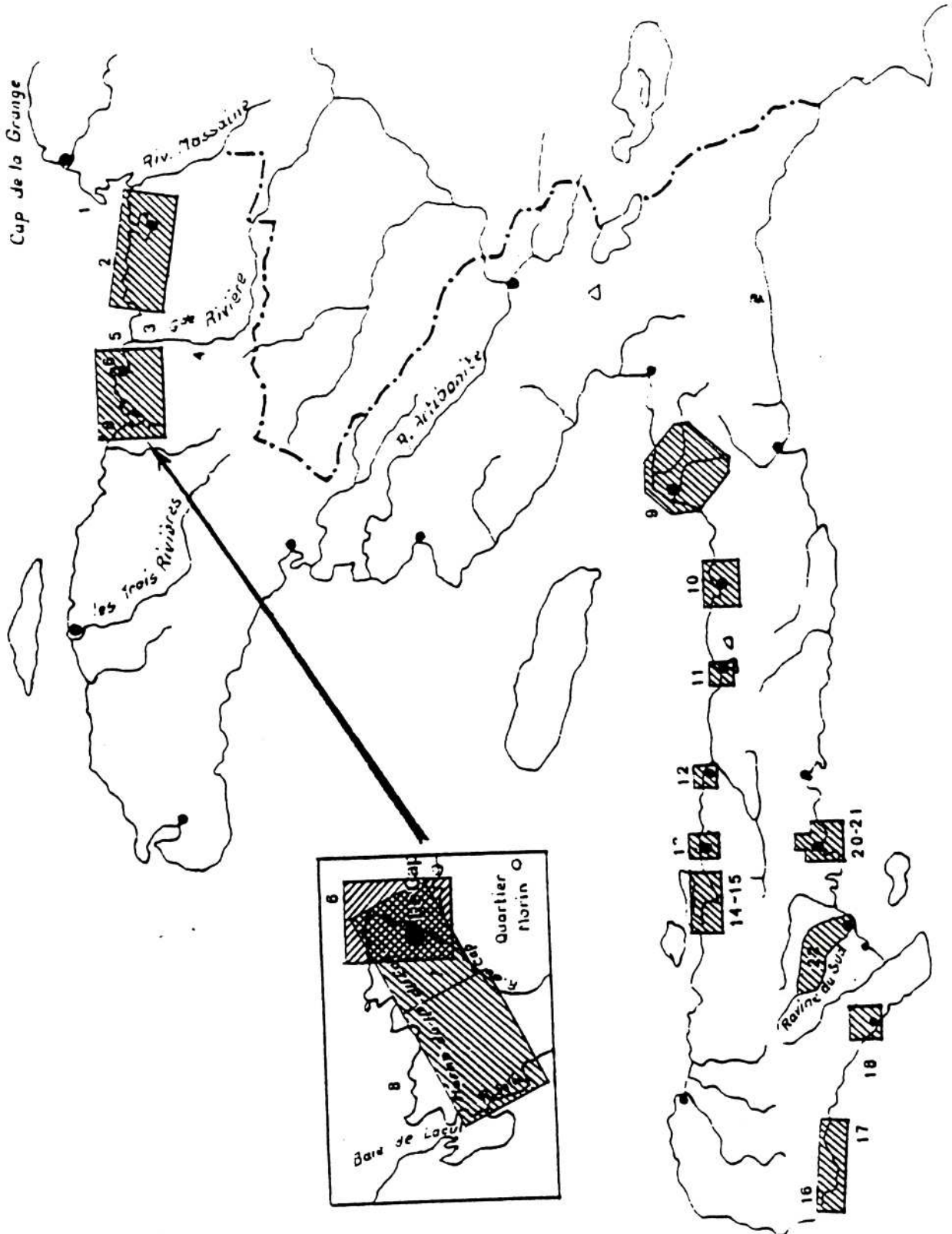
(35) Cet *Inventaire général des cartes, plans et mémoires du Dépôt des fortifications de Saint-Domingue*, envoyé en France le 6 mars 1792 est resté dans le fonds du Dépôt des fortifications des colonies (Arch. nat., CAOM, DFC Saint-Domingue, n° 224).

(36) Arch. nat., CHAN, 135 AP 4, n° 1 à 7. Sur cette carte, voir l'article de Brigitte Poussin, « Quelques acquisitions concernant Saint-Domingue. Documents et cartes », dans *Revue d'histoire des colonies*, t. XLV, n° 159-160, 1<sup>er</sup> trimestre 1958, p.280-284.

Tableau 1.- Les levés effectués en 1764-1765

n°carte	lieu	auteur	date	échelle	cote
1	La côte entre Montecristi et la rivière du Massacre	Ribart	1764	?	Mentionné dans l'État des parties de la côte et de l'intérieur de l'isle Saint-Domingue levées d'après les ordres du Roy du 9 may 1763 par les ingénieurs géographes ... [SHAT, Mr 1108 (46)].
2	La plaine et la côte de Fort-Dauphin, entre le Massacre et Jacquezy	Bony de La Vergne	1764	1 : 14 400	(copie) Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23044, fol. 37 bis
3	La plaine de Limonade	Mansuy et Garreau	1764-1765	?	Mentionné dans l'État des parties de la côte ... [SHAT, Mr 1108 (46)].
4	Le cours de la Grande-Rivière du Nord	Mansuy	1764-1765	?	<i>Ibid.</i>
5	La côte entre Caracole et le Morne du Haut-du-Cap	Mansuy	1764	?	<i>Ibid.</i>
6	Plan de la ville du Cap et ses environs jusqu'au Port-Français levé géométriquement le 14 septembre 1764 ... par Mansuy ...	Mansuy	sept. 1764	1 : 7 200	(minute) Bibl. nat. Fr., C. et Pl., SH, pf. 149, div. 1, pièce 5
7	Plan de la ville du Cap, d'une partie de ses environs et d'une partie de sa rade ...	Daubertin	1764-1765	1 : 7 200	(copie) Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23044, fol. 13 ter et quater
8	La côte entre la pointe Honorat et la pointe du Limbé et la baie de l'Acul	Ribart	1764-1765	?	Mentionné dans l'État des parties de la côte ... [SHAT, Mr 1108 (46)].
9	La plaine de Léogane	Antoine	1765	1 : 14 400	(minute) Bibl. nat. Fr., C. et Pl., SH, pf. 151, div. 3, pièce 6
10	Le Petit-Goâve et ses environs	Sorrel	1765	1 : 14 400	(minute) <i>Ibid.</i> , pièce 9
11	L'embarcadère de Miragoane	Sorrel	1764 ?	1 : 7 200	(copie) Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23042, fol. 59
12	L'Anse-à-Veau	Sorrel	1764	1 : 7 200	(copie) Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23043, fol. 3
13	Le Petit-Trou de Nippes	Sorrel	1764	1 : 14 400	(copie) <i>Ibid.</i> , fol. 2
14	Le détroit du Bec-de-Marsouin	Sorrel	1764	1 : 14 400	(copie) Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23042, fol. 60
15	La baie des Baradères	Sorrel	1764	1 : 14 400	(copie) <i>Ibid.</i> , fol. 61
16	Baie et bourg de Tiburon	Leroy du Fay	1764 ?	1 : 14 400	(copie) <i>Ibid.</i> , fol. 62
17	La côte entre Tiburon et le Morne-aux-Anglais	Leroy du Fay	1764-1765	1 : 14 400	(minute) Bibl. nat. Fr., C. et Pl., SH, pf. 151, div. 3, pièce 7
18	Baie et bourg des Côteaux	Leroy du Fay	1764 ?	1 : 7 200	(copie) Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23042, fol. 55
19	Torbeck et ses environs	Moreau ?	1765 ?	?	Mentionné dans Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23043, fol. 31
20	Saint-Louis et ses environs	Moreau	1764	1 : 7 200	(copie) Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23042, fol. 51
21	Plan de la ville de Saint-Louis	Moreau	nov. 1764	1 : 1 734	(mise au net) Arch. nat., CAOM, DFC Saint-Domingue, n° 859 B
22	Plan d'une partie de la plaine des Cayes	Moreau	1764 ou 1765	1 : 14 400	(minute) Bibl. nat. Fr., C. et Pl., SH, pf. 152, div. 3, pièce 6

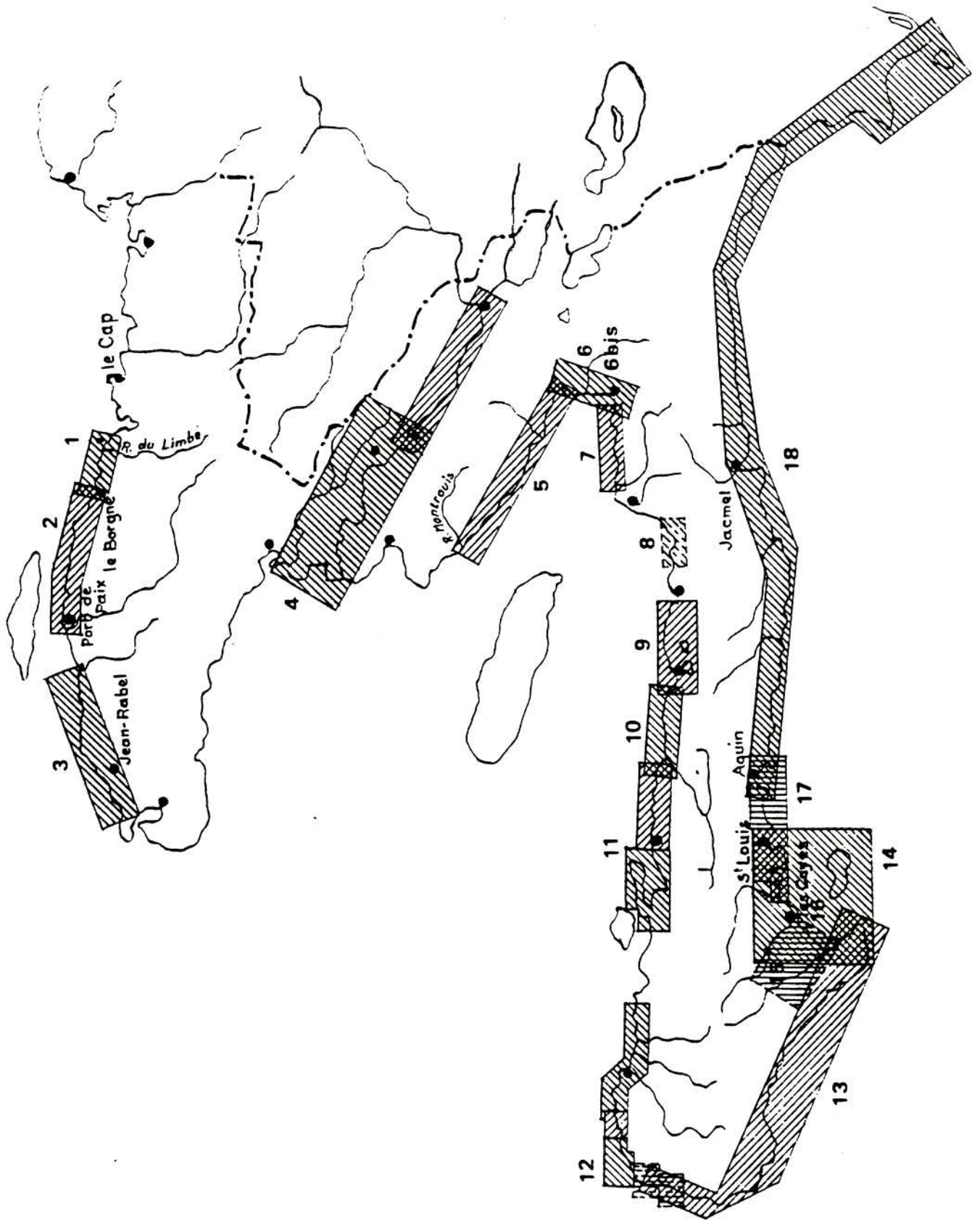
Carte 1.- Les levés effectués en 1764-1765



**Tableau 2.- Les levés effectués de la fin 1765 à juin 1769**

n°carte	lieu	auteur	date	échelle	cote
1	La côte entre la rivière du Limbé et Le Borgne	Mansuy ?	?	1 : 32 600	Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23044, fol. 27
2	La côte entre le Borgne et Port-de-Paix	Mansuy ?	?	1 : 9 023	Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23042, fol. 48
3	La côte entre le Port-à-l'Écu et le Môle-Saint-Nicolas	Mansuy	1768	1 : 14 400	Arch. nat., CAOM, DFC Saint-Domingue, n° 441 A
4	Vallée de l'Artibonite, du Mirebalais à la mer (2 feuilles)	Sorrel	1765- 1767	1 : 14 400	<i>Ibid.</i> , n° 66, fol. 67 à 69
5	La côte entre le Montrouis et les Sources Puantes	Mansuy ?	?	1 : 14 400	Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23044, fol. 28
6	Port-au-Prince et environs, des Sources Puantes au Trou-Bordet	?	1766	1 : 14 400	Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23043, fol. 26 et 29
6 bis	Réduction et rectification de la carte précédente (1 feuille)	?	1766- 1767	1 : 25 000	Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23044, fol. 13
7	La côte entre la plaine de Léogane et Port-au-Prince	Sorrel	1767	1 : 14 400	(minute) Bibl. nat. Fr., C. et Pl., SH, pf. 151, div. 3, pièce 10
8	La côte entre l'Acul de Léogane et le Tapion du Petit-Goâve	Sorrel	1767	1 : 14 400 ?	mentionnée par Du Portal (Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23021, fol. 370)
9	La côte entre le Petit-Goâve et Miragoane	Sorrel	1767	1 : 14 400	(minute) Bibl. nat. Fr., C. et Pl., SH, pf. 151, div. 3, pièce 13
10	La côte entre Miragoane et l'Anse-à-Veau	Sorrel	1768	1 : 14 400	(minute) <i>Ibid.</i> , pièce 12
11	La côte entre l'Anse-à-Veau et les Baradères (2 feuilles)	Sorrel	1768	1 : 14 400	(minute) <i>Ibid.</i> , pièce 11 <sup>s</sup> et 11 <sup>t</sup>
12	La côte de la Grande-Anse et de Dame-Marie (5 feuilles)	Sorrel	1769	1 : 14 400	(minute) <i>Ibid.</i> , pièce 14 (manque 2 feuilles)
13	La côte de Dame-Marie à la Pointe de l'Abacou	Moreau ?	1766 ?	1 : 57 749	Bibl. nat. Fr., C. et Pl., SH, pf. 152, div. 2, pièce 2D
14	La côte entre l'Abacou et Saint-Louis et l'Ile-à-Vache	Moreau	1766 ?	1 : 57 749	Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23043, fol. 28
15	La plaine des Cayes entre la Pointe de l'Abacou et les Cayes	Moreau	1767	?	mentionnée par Du Portal (Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23021, fol. 371)
16	Plan de la ville des Cayes	Moreau	1766	1 : 6 500	Bibl. nat. Fr., C. et Pl., SH, pf. 152, div. 6, pièce 3D
17	La côte entre Cavaillon et Aquin	Moreau ?	?	1 : 14 400	<i>Ibid.</i> , div. 2, pièce 3
18	La côte entre Aquin et le Cap de la Béate	Moreau	1766	1 : 116 942	<i>Ibid.</i> , pièce 6D

Carte 2.- Les levés effectués de la fin 1765 à juin 1769

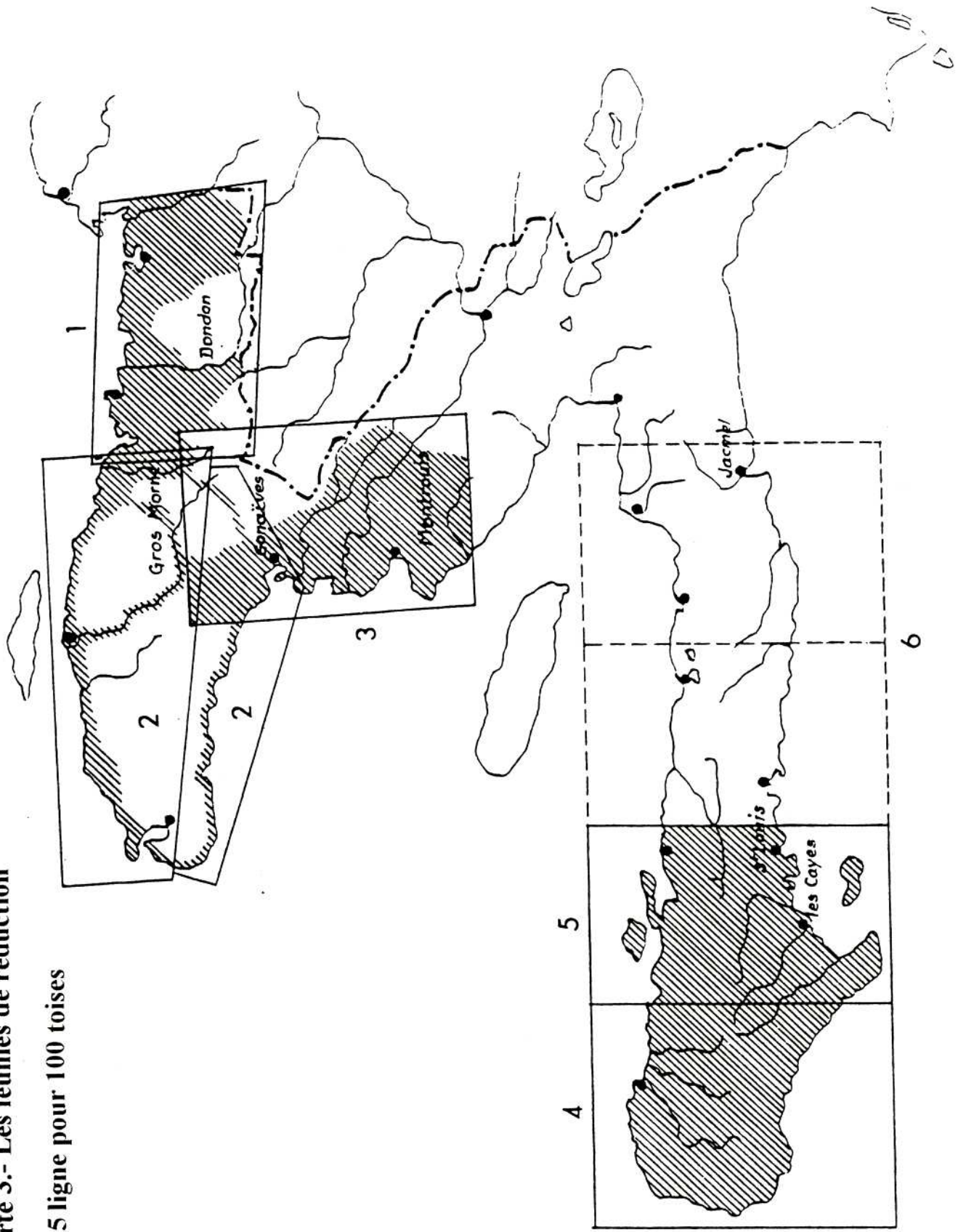


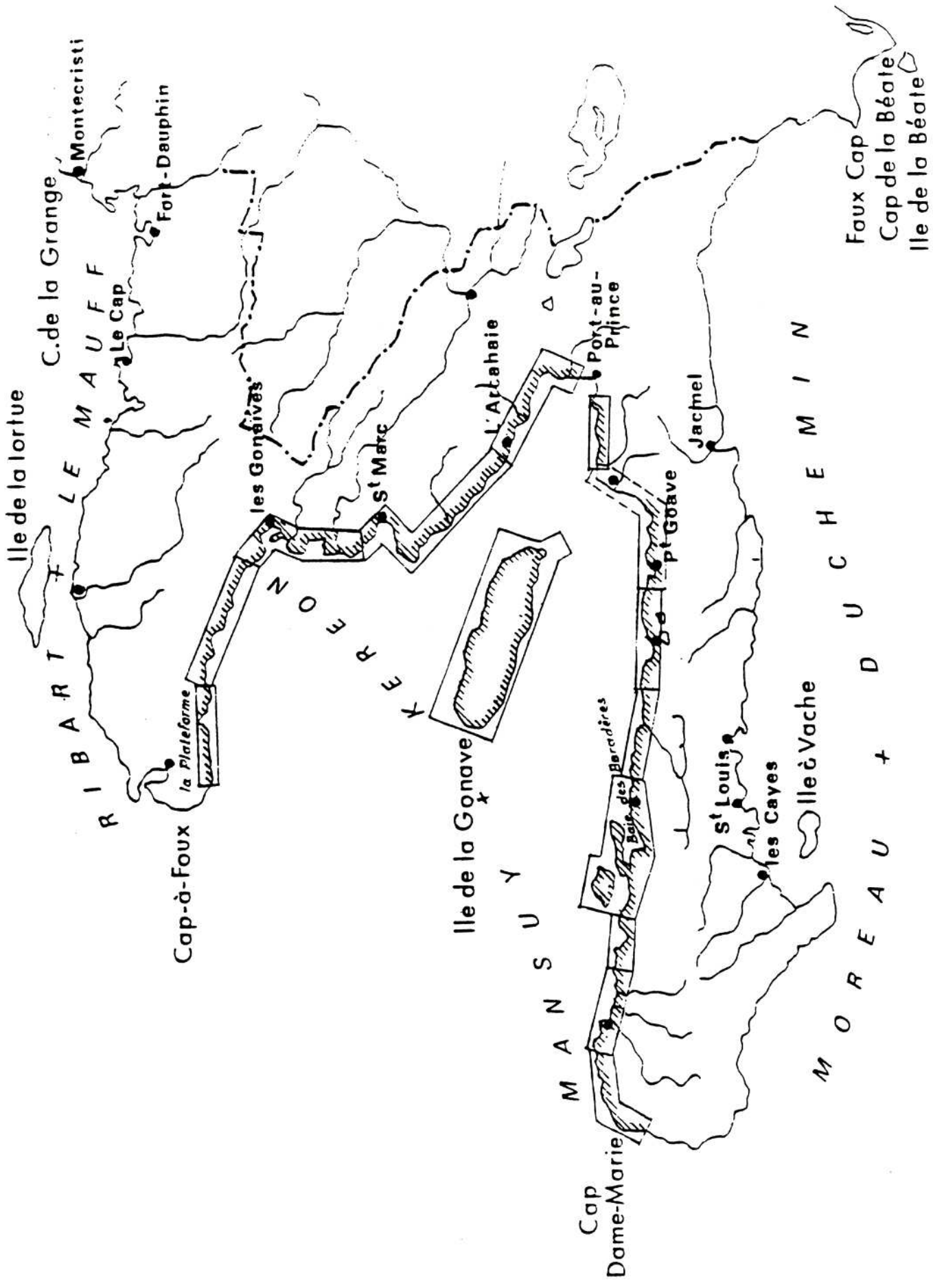
**Tableau 3.- Les feuilles de réduction à 1,5 ligne pour 100 toises**

n°carté	lieu	auteur	date	cote
1	La Plaine du Nord (de la rivière du Massacre au Limbé)	?	?	Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23042, fol. 47 ; et Nouv. acq. fr. 23054, fol. 35
2	La péninsule du nord-ouest, du Limbé aux Gonaïves (2 feuilles)	Mansuy	?	Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23044, fol. 19 et 19-20
3	Quartier de Saint-Marc, entre le Gros-Morne et le Montrouis	Sorrel ?	1767	<i>Ibid.</i> , fol. 6
4	Extrémité ouest de la Bande du Sud (Jérémie, Tiburon)	?	?	Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23054, fol. 37
5	<i>Id.</i> , (Saint-Louis, Les Cayes, les Baradères)	?	?	<i>Ibid.</i> , fol. 36
6	Continuation des 2 feuilles précédentes jusqu'à Léogane et Jacmel (2 feuilles)	?	?	Mentionnée dans l'inventaire de la Direction des fortifications de Saint-Domingue, 1792 (Arch. nat., CAOM, DFC Saint-Domingue, n° 224)

Carte 3.- Les feuilles de réduction

à 1,5 ligne pour 100 toises





Carte 4.- Les levés de la carte nautique (février-juin 1766)



### La côte entre Port-au-Prince et l'îlet à Pierre-Joseph en 1769, d'après les cartes et le mémoire descriptif de Sorrel : le Trou-Bordet et la baie du Lamentin

Après le rappel en France du comte d'Estaing (juillet 1766), Du Portal avait obtenu de maintenir Mansuy, Moreau et Sorrel pour achever la carte de Saint-Domingue. Mansuy était chargé d'achever les levés de la côte au nord de Port-au-Prince et Moreau ceux de la côte sud puis de l'intérieur du pays. Sorrel, après la carte de la vallée de l'Artibonite (juin 1765-février 1767) devait lever la côte entre le Trou-Bordet, à l'ouest de Port-au-Prince, et le cap Dame-Marie, à l'extrémité de la péninsule du Sud.

Si l'on connaît assez mal le travail accompli par Mansuy et Moreau, on retrouve, en revanche, presque toutes les minutes des cartes à 6 lignes pour 100 toises, datées et signées, ainsi que le mémoire descriptif correspondant, intitulé *Description topographique de la côte nord de la partie de l'Ouest de Saint-Domingue*, que Sorrel remit à Du Portal en juin 1769.

Les cartes, conservées au Département des cartes et plans de la Bibliothèque nationale de France (SH, pf. 151, div. 3), s'articulent ainsi : la côte entre Port-au-Prince et la Grande-Rivière, 1767 (pièce 10) ; la côte entre le Petit-Goâve et Miragoane, 1767 (pièce 13) ; la côte entre Miragoane et l'Anse-à-Veau, 1768 (pièce 12) ; la côte entre l'Anse-à-Veau et les Baradères, 1768 (pièce 11<sup>a</sup> et 11<sup>b</sup>) ; la côte de la Grande-Anse et de Dame-Marie, 1769 (pièce 14 [manque 2 feuilles sur 5]). La carte de la côte entre l'Acule de Léogane et le Tapion du Petit-Goâve (1767), qui manque, est mentionnée dans la correspondance de Du Portal (Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23021, fol. 370).

Le mémoire descriptif se trouve dans les papiers de Du Portal (Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23022, fol. 213-248), qui l'avait reçu le 10 juillet 1769, peu de temps avant son départ pour la France. Comprenant 35 folios, il se divise en cinq parties : quartiers du Port-au-Prince et du Trou-Bordet (fol. 213-216), quartier de Léogane (fol. 216-218 v<sup>o</sup>), quartiers du Grand et du Petit-Goâve (fol. 218 v<sup>o</sup>-229 v<sup>o</sup>), quartier de Nippes (fol. 230-238 v<sup>o</sup>), quartiers de la Grande-Anse et cap Dame-Marie (fol. 239-248). Il existe au Service historique de l'armée de terre [Mr 1107 (14)] un état ultérieur de ce mémoire, daté du 6 juillet 1774, remis à jour (Sorrel mentionne les dégâts résultant du séisme de 1770) mais incomplet, car il ne comprend pas la côte entre le Trou-Bordet et le Grand-Goâve.

Levés avec beaucoup de soin, les cartes de Sorrel comportent peu d'erreurs. Le relief est exprimé par des hachures, sans indication d'altitude ; en revanche, les sondes des bords de mer sont fréquemment marquées. Les zones en brun représentent les bois et les broussailles et les zones claires les cultures ; les mangles, les rochers et les marécages sont indiqués par des signes distinctifs. Les constructions sont représentées par des carrés et rectangles rouges ; les limites et les noms des habitations sont notés avec, parfois, les types de cultures. Les forts et batteries de la côte sont indiqués avec leurs angles de tir vers le large. Le mémoire sert de légende détaillée, précisant la physionomie du terrain, l'état des chemins, des constructions et des fortifications, ainsi que l'aspect de la côte, comme on le voit dans l'extrait qui suit.

#### « Trou Bordet

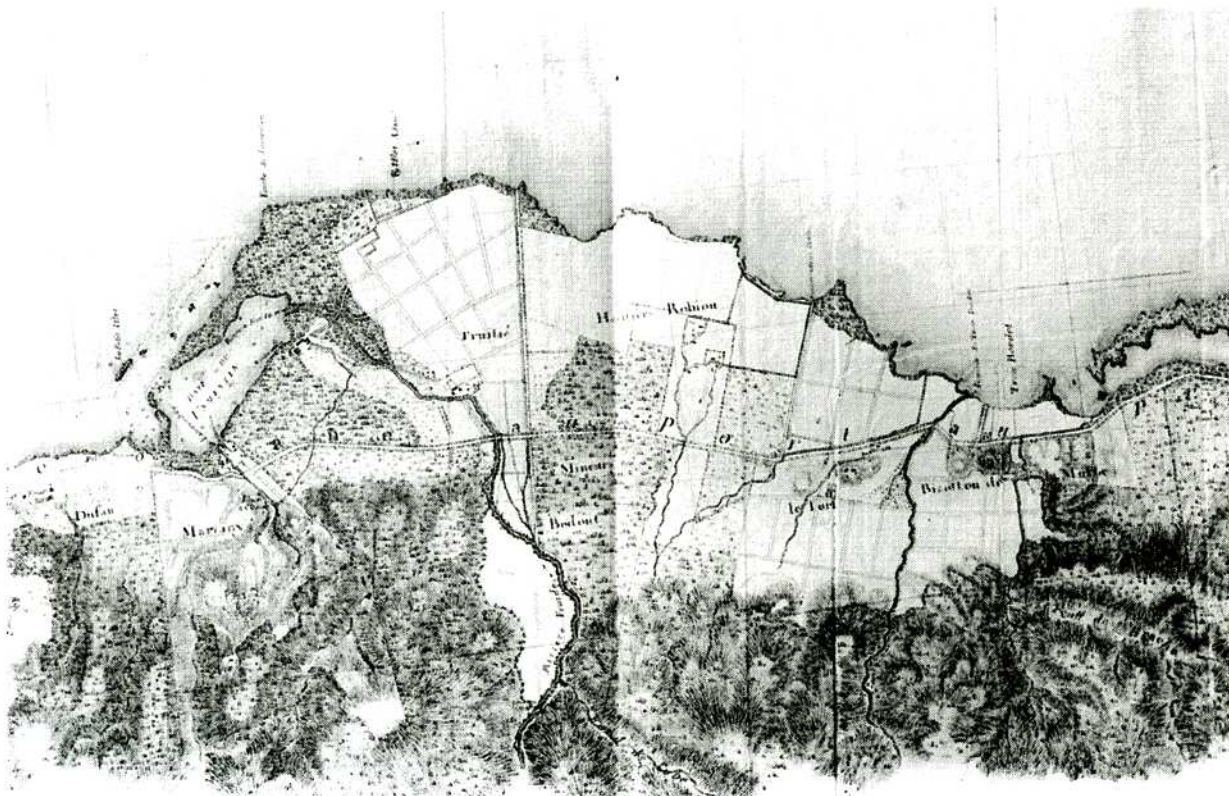
C'est un petit embarcadere pour les barques des bâtimens marchands etc., qui sont mouillés au Port-au-Prince et qui viennent faire leur eau. Il donnoit son nom à l'ancienne paroisse, éteinte depuis la fondation du Port-au-Prince ; elle comprenoit le quartier du Lamentin et s'étendoit jusqu'à la petite plaine de Léogane. Le sol est naturellement pierreux mais excellent ; fort peu de plaine ; on y trouve aussi quelques terrains marécageux couverts par les eaux qui vont battre le pied des bornes.

#### Le Lamentin

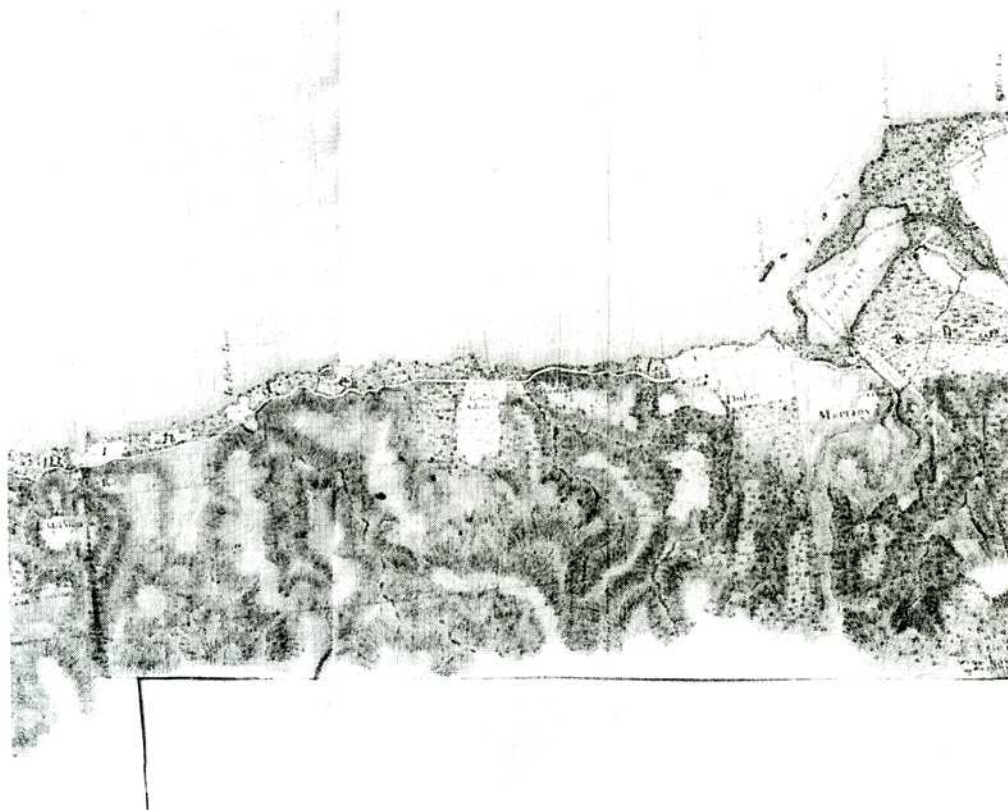
La baie du Lamentin est dans une fort bonne position et pourroit recevoir de gros batteaux s'il y avoit plus d'eau à la passe (il y a 4 pieds d'eau à la passe et jusqu'à 16 dans l'intérieur) ; ils y seroient à l'abri de tous les vents, surtout de nord, dont elle est garantie par une langue de terre. Elle reçoit dans son sein deux rivières ; la première, dont elle tire son nom, a sa source à 4 ou 500 toises du grand chemin ; la seconde, nommée Rivière Froide, qui traverse le petit quartier de ce nom, après avoir arrosé celui de Fond-Ferrier, qui s'établit en café. Cette rivière est un torrent dangereux dans les tems de pluye ; les écorres (1) en sont fort élevés (à 1/4 de lieue au dessus du grand chemin, on a détourné pour arroser l'habitation en sucrerie qu'elle traverse). L'entrée de la baie du Lamentin est tout à fait fermée par un banc de sable qu'augmentent tous les jours les grosses mers (vis-à-vis, à 100 toises environ, est le Petit Islet).

Partie de la côte entre la plaine de Léogane et le Port-au-Prince levée par nous, officier d'infanterie, ingénieur géographe des camps et armées du roy, le 10 mars 1767. Minute. Échelle de 6 lignes pour 100 toises (1:14 000). Bibl. nat. Fr., C. et Pl., SH, pf. 151, div. 3, pièce 10. Détails. D'est en ouest :

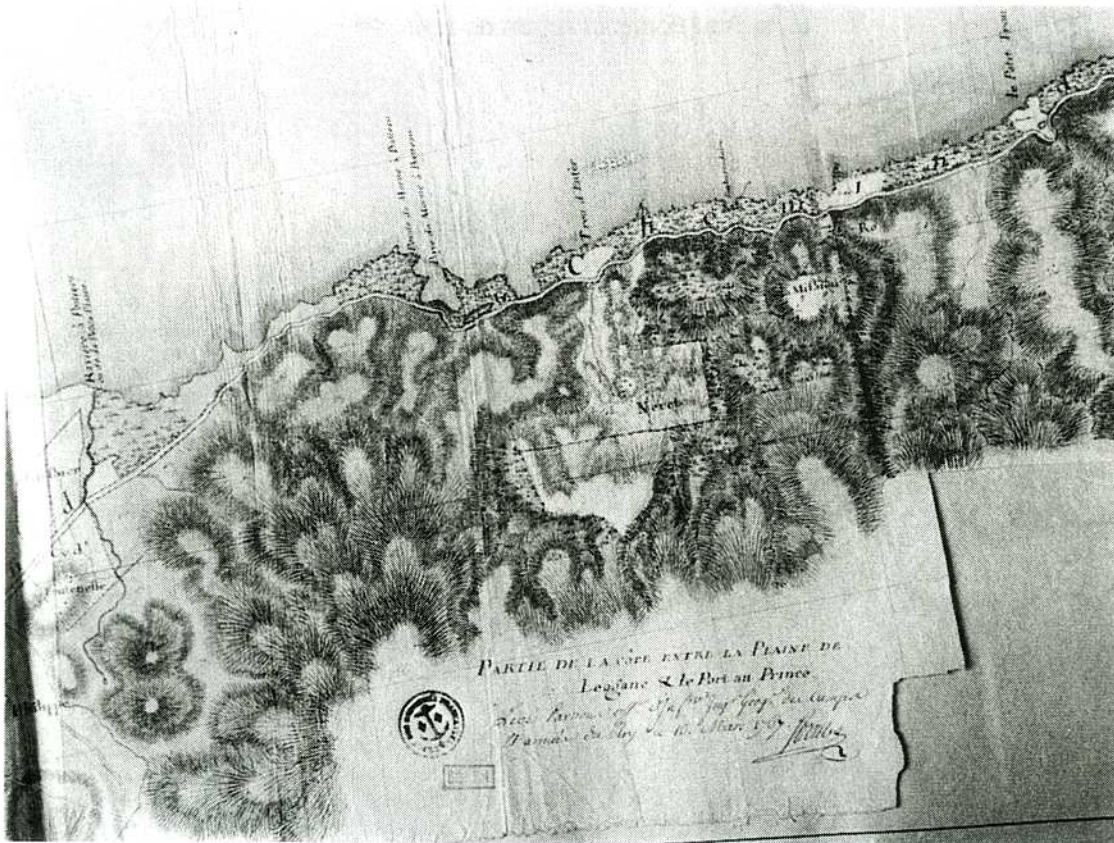
a) le Trou-Bordet et la baie du Lamentin



b) la baie du Lamentin, la Grande Saline, les Frères de la Mission



c) le trou d'Enfer, le Morne à Bateau, la Rivière à Poitiers.



Depuis le Lamentin jusqu'à la rivière de la Petite Plaine (elle est aussi appelée Rivière à Poitiers), distante de 2 lieues<sup>1/2</sup>, la grande route du Port-au-Prince à Léogane est peu éloignée du bord de la mer, ainsi que les morne au pied desquels est cette grande route. Il y a quelques petits embarcadaires pour les canots et chaloupes seulement, auprès desquels est le grand chemin, tels que celui de la Grande Saline, de la Mission, vis-à-vis de l'habitation de ce nom, du Trou d'Enfer, et la baie du Morne à Batteau, dont l'entrée est fermée par un banc de sable.

#### Le Morne à Batteau

Le chemin royal passe sur le morne qui donne son nom à cette petite baie et dont le pied est battu par la mer (en tems de guerre, on y établit un corps de garde d'observation).

Le corps de garde du Morne à Batteau, la Petite Place à Rousseau, auprès de la Grande Saline, celle des RR. PP. de la Mission et l'habitation voisine du Trou d'Enfer sont en état d'éclairer cette partie de la côte pour la sûreté du grand chemin, étant toutes situées vis-à-vis les embarcadères cy-dessus qui, bien gardés, ôtent la facilité à l'ennemi de nuire à l'habitant pour l'enlèvement de ses nègres, car il n'est pas possible de tenter des descentes ailleurs, parce que les bords de mer sont couverts de mangles noyés d'où il seroit fort difficile de se tirer. Tout ce pays est sans plaine et presque abandonné ; la seule culture est en coton. En remontant vers le sud, à 1 ou 2 lieues, on pourroit établir des caffeyères (il y en a quelques unes) ».

*(Bibl. nat. Fr., Ms., Nouv. acq. fr. 23022, fol. 214-215 v<sup>o</sup>)*

---

(1) écorres : côte ou rochers escarpés.